


AVIS D'ATTRIBUTION

Publicité effectuée en vertu des articles R 142-4 et R 143-11 du Code rural et de la pêche maritime,
relatif à la publicité des décisions d'attribution

<p>Date d'envoi par la Safer</p> <p>03/08/2023</p> <p>Date du jour d'affichage en mairie</p> <p>21 AOUT 2023</p> <p>Pierre-Henri CHANAL Maire</p>	<p>Signature et cachet de la mairie valant attestation d'affichage pendant une durée de 15 jours</p> 
--	---

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes porte à la connaissance du public qu'elle a décidé de l'attribution suivante, par rétrocession, échange ou substitution :

Dossier d'attribution n° RS 07 23 0100 01

Qualité de l'attributaire : Société DU PONT, représentée par Monsieur David DUPONT

Motif de l'attribution : DEVELOPPEMENT LOCAL - AGRICOLE

Attribution, dans le cadre du L 141-1 du CRPM en vue de la protection durable des espaces agricoles et du développement de l'agriculture, et du développement durable des territoires ruraux, conformément à des objectifs définis à l'article L 111-2 du CRPM, d'un ensemble avec bâtiments et dépendances, d'une surface totale de 109 ha 55 a 79 ca.

L'attributaire a pour projet de rénover les bâtiments pour y développer une activité d'hébergement touristique, sous réserve de l'obtention des éventuelles autorisations administratives nécessaire et de maintenir la destination naturelle et forestière des terrains par une exploitation personnelle. Cette mise en valeur personnelle s'appuiera sur un plan simple de gestion à définir, et élaboration d'un plan de chasse des sangliers en concertation avec l'ACCA et les chasses privées voisines, afin de contribuer à la régulation de leur population.

Conditions financières : 251 250,00 euros HT

Parcelles concernées :

Commune de GRAS(07) - Surface sur la commune : 48 ha 74 a 45 ca

- 'Hermessenes': B- 143- 144- 145- 146- 147- 148- 149- 150- 151- 152- 153- 154- 155- 156- 157- 158- 160- 161- 162- 163- 164- 165- 166- 167- 174- 177- 181- 183- 184- 185- 203- 234[163] - 'Jambe-courte': B- 117- 118- 119- 120- 121- 122- 125- 126- 233 [118]

Commune de SAINT-MAURICE-D'IBIE(07) - Surface sur la commune : 50 ha 58 a 44 ca

- 'Gelebriere': D- 44- 45 - 'Hermecenes': D- 56(J)- 56(K)- 59- 60- 61(J)- 61(K)- 62- 63- 64- 65- 66- 67- 69 - 'Le plot': L- 299 - 'Les valades': D- 70- 71- 72- 73- 75 - 'Reulas': D- 47- 48- 52- 53- 54- 55

Commune de VALVIGNERES(07) - Surface sur la commune : 10 ha 22 a 90 ca

- 'Hermessenes': BC- 109- 110- 111- 112- 114- 117- 118- 119- 120- 121- 122

Superficie totale : 109 ha 55 a 79 ca